

Textile, téléphones, construction... la Commission européenne veut imposer des produits plus durables

Publié le 31.03.2022 Adrien Palluet

Des sacs à main aux smartphones en passant par les vêtements, l'exécutif européen souhaite garantir que la plupart des produits vendus sur le marché unique soient recyclables, réparables ou répondent à d'autres critères d'écoconception. C'est l'objectif du paquet sur l'économie circulaire présenté ce mercredi 30 mars.



Les commissaires européens Frans Timmermans, Virginijus Sinkevičius et Thierry Breton présentent le paquet sur l'économie circulaire dans l'UE, à Bruxelles, le 30 mars 2022 - Crédits : Christophe Licoppe / Commission européenne La correspondante à Bruxelles du journal <u>La Croix</u>, Céline Schoen, affiche sa surprise : "pour la première fois dans la salle de presse de la Commission européenne, ce mercredi 30 mars, le vice-président exécutif de l'institution Frans Timmermans, responsable de la mise en œuvre du 'Pacte vert' pour l'Europe, a cité Coco Chanel". Le commissaire européen vient de prononcer ces mots : " 'la mode se démode, le style jamais' ".

Une entrée en matière remarquée au moment de présenter "un projet de règlement 'sur l'écoconception des produits durables' qui doit encadrer, afin de la verdir, la production de quasiment tous les biens, du sac à main au smartphone", précise <u>Le Monde</u>. L'objectif, explique le quotidien, est de mettre fin "au modèle qui veut qu'un consommateur achète un produit, l'utilise, le détériore ou s'en lasse, puis le jette".

Principaux mots d'ordre : "récupérabilité, réutilisabilité et réparabilité", souligne <u>L'Usine Nouvelle</u>. Les biens vendus sur le marché unique, "à l'exception de l'alimentation et des produits pharmaceutiques" devront ainsi "respecter une série de critères en matière d'efficacité énergétique, mais aussi de durabilité, de réparabilité, ou encore d'empreinte environnementale et climatique", poursuit <u>Le Monde</u>.

Mieux recycler les vêtements

"Une première salve d'obligations est dès à présent posée sur la table pour les matériaux de construction", notent <u>Les Echos</u>. Avant que d'autres mesures ne soient présentées d'ici la fin de l'année sur "les produits à l'empreinte carbone la plus marquée [...] : les meubles, les matelas, les pneus, les détergents, les peintures, les lubrifiants et les produits intermédiaires comme le fer, l'acier et l'aluminium", poursuit le quotidien.

L'industrie textile fait également l'objet d'une stratégie spécifique dévoilée hier, note <u>L'Usine Nouvelle</u>. "Bruxelles veut renforcer le recyclage des vêtements pour lutter contre les dégâts de la 'fast fashion' sur l'environnement", ajoute <u>TV5Monde</u>. La Commission fixe pour objectif que, d'ici à 2030, l'ensemble des textiles possède "une teneur minimale de fibres recyclées", précise le site de la chaîne de télévision francophone. Car moins "de 1 % de la production [textile] est aujourd'hui recyclée", soulignent <u>Les Echos</u>, alors même qu'elle "a déjà doublé entre 2000 et 2015 et continue fortement de croître". <u>Euronews</u> note également que l'industrie textile est "la quatrième source d'émissions de gaz à effet de serre dans l'UE".

Le plan de la Commission propose de plus "d'interdire la destruction des articles invendus et de lutter contre le rejet des microplastiques contenus dans les textiles en durcissant les normes de fabrication et de prélavage industriel", poursuit France 24.

Passeport numérique

Au-delà des vêtements, Bruxelles souhaite introduire un "passeport numérique" pour tous les produits, signale <u>Euronews</u>. Ce système "permettra au consommateur, en scannant un QR code, d'avoir de multiples informations sur [leur] traçabilité, les matériaux utilisés mais aussi [leur] durée de vie ou encore la facilité à trouver des pièces pour [les] réparer", énumère <u>Le Monde</u>. L'intention de la Commission en la matière est détaillée par <u>TV5Monde</u> avec la mise en place d'un "nouveau label utilisant les lettres de A à G [qui] permettrait de savoir à quel point un produit peut être réutilisé, réparé, ou s'il est composé de matières recyclées".

Si ces nouvelles propositions participent de l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, le discours de "sobriété [...] était jusqu'ici absent du discours européen", note Le Monde. Mais des événements nouveaux comme la "pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine, avec la flambée des prix de l'énergie, ont préparé les esprits, veut croire l'exécutif communautaire". La Commission, citée par le journal, avance ainsi que "d'ici à 2030, le paquet sur l'économie circulaire présenté mercredi peut permettre aux Européens d'économiser l'équivalent du gaz qu'ils achètent à la Russie".

L'ensemble des mesures proposées hier ont d'ailleurs recueilli, "une fois n'est pas coutume [...], les félicitations des organisations de consommateurs et de protection de l'environnement, habituellement très sourcilleuses à l'égard de l'exécutif européen" [Le Soir]. S'il "concrétise ses ambitions, le nouveau 'paquet' sur l'économie circulaire pourrait 'changer la donne' ", appuie le journal belge.

D'ailleurs, "Bruxelles espère que ce texte législatif entrera en vigueur en 2024", après négociation avec le Parlement et le Conseil de l'UE [Le Monde]. "Mais, vu l'ampleur du chantier, les négociations [...] pourraient être plus longues", tempère le quotidien.